



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 septembre 2022

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Benoît COQUAND et Aurore MARTIN.

Absents excusés :

Michel PIREs, ayant donné son pouvoir à Philippe MAUGUIN,
Michèle LUCAS, ayant donné son pouvoir à Franck VIGNAUD,
Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Émilie BRICOUT,
Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Estelle MARCUARD,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h28

Secrétaire : Émilie BRICOUT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DL.22.067 – Convention de partenariat volontaire en service civique « Jeunes ambassadeurs et ambassadrices de la transition écologique »

Arnaud JEAN expose :

La Ville d'Ingré entend poursuivre et amplifier ses engagements en faveur de la transition écologique : pour faire suite à l'agenda 21 de la ville, lancé en 2011, les élus d'Ingré ont contribué aux récentes Assises de la Transition de la métropole Orléans Val de Loire en soumettant une liste de 62 actions proposées de façon consensuelle par les deux sensibilités du conseil municipal.

Ces actions ont été organisées et priorisées dans le cadre de cinq thématiques principales de la transition écologique : la mobilité, la biodiversité, l'agriculture liée aux enjeux de l'alimentation, l'énergie et les déchets.

Afin de participer à la mise en œuvre de ces actions, tout particulièrement dans leur dimension participative, destinée à garantir une bonne implication citoyenne, la ville souhaite recourir à des interventions dans le cadre d'un volontariat en service civique, qui s'inscrit dans une dynamique de développement local et de construction d'un espace de rencontres entre les porteurs de projets et la population. Les volontaires en service civique ont en effet pour mission de susciter et d'accompagner dans leur préparation et leur organisation l'émergence de solidarités locales, dans un esprit de revitalisation du tissu économique, social et culturel. Les choix et la conduite des projets s'appuient sur la mobilisation des partenaires locaux, gage de la pertinence de l'action.

Le partenariat proposé par cette délibération établit une collaboration entre la ville d'Ingré et l'association Concordia Centre-Val de Loire. L'association mettra à disposition un volontaire en Service Civique auprès de la ville dans le cadre du dispositif « Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices de la Transition Écologique ». Ledit volontaire aura à inscrire son action dans les thématiques et les actions citées précédemment, en s'appliquant en particulier à :

- collaborer à la mise en œuvre des actions de prévention des déchets mises en place par la ville ;
- sensibiliser le public à la protection de la biodiversité, notamment par le biais des opérations d'observations et de chantiers participatifs ;
- participer à l'organisation et à l'animation des « bons plans citoyens » (ateliers participatifs des bonnes pratiques de la transition) ;
- participer aux moments de vie associative avec l'association Concordia, en préparant notamment un chantier international pour l'été 2023, ou tout autre projet de l'association.

Le volontaire sera mis à disposition pour une période de 11 mois et pour une durée hebdomadaire de 30 heures. La ville d'Ingré versera une contribution financière totale pour la durée du projet de 1 660 Euros à l'Association

Concordia, dont 30% à la signature de la convention et 40% du montant total au démarrage des contrats.

Après présentation à la commission « Aménagement – Travaux – Mobilité - Sécurité et Transition Ecologique » du 13 septembre 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative aux missions du volontaire en service civique « Jeunes ambassadeurs et ambassadrices de la transition écologique » avec l'association Concordia.
- d'inscrire les dépenses correspondantes au budget 2023

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **27 SEP. 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

30 SEP. 2022

30 SEP. 2022

30 SEP. 2022



Le Maire

Christian DUMAS



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	DL_22_067
Date de la décision :	2022-09-27 00:00:00+02
Objet :	Convention de partenariat volontaire en service civique « Jeunes ambassadeurs et ambassadrices de la transition écologique »
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	045-214501694-20220927-DL_22_067-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20220927-DL_22_067-AR-1-1_0.xml	text/xml	944
Nom original :		
DL.22.067 – TE - Convention de partenariat volontaire en service civique Jeunes ambassadeurs et ambassadrices de la transition écologique.pdf	application/pdf	306415
Nom métier :		
99_AR-045-214501694-20220927-DL_22_067-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	306415

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2022 à 11h19min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2022 à 11h19min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2022 à 11h19min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2022 à 11h24min37s	Reçu par le MI le 2022-09-30